

NOUVEL HAY MAGAZINE

SANS FRONTIÈRES

Chèque énergie envoyé à 5 millions 800 000 Français



5,8 millions de foyers vont recevoir leur "chèques énergie" , sur un mois, dispositif destiné à donner un coup de pouce aux ménages les plus modestes pour payer leur facture énergétique.

Jusqu'à 277 euros par foyer. Vous pouvez vérifier votre éligibilité, sur le site chequeenergie.gouv.fr.

Le montant de votre chèque varie en fonction des revenus déclarés à l'administration fiscale. Il peut aller jusqu'à 277 euros par foyer. Il faut gagner moins de 10.700 euros par an pour une personne seule, et pour un couple, moins de 16.000 euros.

Quant à l'utilisation du chèque énergie, vous décidez : l'envoyer à votre fournisseur de gaz ou d'électricité et son montant sera déduit de votre facture. Vous pouvez aussi acheter du bois ou du fioul avec.

Vous pouvez financer des travaux chez vous s'ils sont destinés à améliorer la consommation d'énergie.